

Honneur et dignité morale

On excuse l'enfant de ses fautes, on ne l'en déclare pas responsable, quand on peut croire qu'il a agi sans discernement, qu'il n'a pas eu assez de raison pour saisir les conséquences de ses actes. Mais tout change dès qu'il est capable de comprendre et de se conduire lui-même. Alors ses fautes ne sont plus excusées. Elles ont pour lui la conséquence la plus grave qui soit. Elles portent atteinte à son honneur.

Certaines fautes font, en effet, que nous ne sommes plus honorés et estimés par ceux avec qui nous vivons, qui forment notre milieu, en d'autres termes par la société de nos pairs. On ne nous salue plus, on nous refuse la main, on nous tourne le dos. Et ce ne sont là que les signes extérieurs du peu d'estime où l'on nous tient. La société respectable ne nous reconnaît plus, elle nous rejette, elle ne nous juge plus digne d'être l'un des siens.

L'honneur n'est pas un trésor matériel. On peut être riche(s), puissant(s), et ne l'avoir pas. C'est un bien qui satisfait des sentiments désintéressés ; c'est ce qui nous donne rang dans la société des gens respectables.

L'honneur n'est pas une satisfaction de nos intérêts matériels. Cependant, l'honnête homme le préfère à tous les biens matériels. Il se résigne à la ruine, à la misère, mais il ne peut se résigner à vivre sans honneur.

Parmi les qualités que l'honneur exige, comme la sincérité, la probité, le courage, il faut ajouter une certaine fierté : il faut entendre par là la volonté de ne pas s'humilier devant quelqu'un et de ne pas se mettre dans la dépendance.

Le philosophe Platon de dire : «Il faut laisser à ses enfants non beaucoup d'or, mais beaucoup d'honneur.

Extrait du livre de Pierre F. Pécaut
Professeur agrégé de philosophie - Collège Chaptal
« Entretiens et lectures de Morale Personnelle » Programme 1902